



MAIRIE

ASPRES SUR BUECH

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

Conseillers présents : Mmes BERTRAND Marie-Christine, MILLON Justine, PINET Françoise, RODRIGUEZ Claudine, ROUX Laura - Mrs BOYOD Alain, DEGASPERI Pascal, EVRARD Brice, FROGET Alain, GIRARD Joris, LOMBARD Yannick, SIMION Sébastien, SOREIL Jean-Claude, Gilles TOURTET

Absente : CARRARA Patricia

Le compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Gilles TOURTET est désigné secrétaire de séance.

### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

#### BUDGET - COMMUNE

Section de fonctionnement : le résultat de l'exercice 2020 se traduit par un excédent propre de 162 157.96 €. Compte tenu de l'excédent incorporé en 2020 soit 740 188.59 € le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 902 346.55 €.

Concernant les dépenses à caractère général il faut noter une augmentation au niveau des dépenses d'entretien de voirie et des frais supplémentaires pour l'achat d'autres matières et fournitures obligatoires dans le cadre des mesures pour faire face à la pandémie due au COVID 19.

Inversement on peut noter une diminution des dépenses liées à l'achat des repas de la cantine et des frais engagés pour les fêtes et cérémonies.

On peut constater également une augmentation du chapitre 65 - autres charges - due à la réévaluation des indemnités de fonction des élus décidée par le gouvernement.

Concernant les recettes de fonctionnement on peut remarquer une augmentation du chapitre 70 suite à la vente de deux coupes de bois pour un montant de 47 074.84 €. On peut observer également une légère augmentation en provenance des impôts et taxes et des dotations.

<b>Dépenses</b>	<b>794 115.73 €</b>
<b>Recettes (avec excédent reporté)</b>	<b>1 696 462.28 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>902 346.55 €</b>

Section investissement : le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 313 651.57 €. Après incorporation du résultat de 2019 soit un déficit de 352 992.53 € le résultat de l'exercice 2020 reste déficitaire à hauteur de 39 340.96 €.

Les dépenses d'investissement concernent essentiellement la finalisation des travaux d'extension de l'école, l'installation de la chaudière à granulés à l'école et la pompe à chaleur au pôle de santé.

<b>Dépenses (avec déficit reporté)</b>	<b>884 885.36 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>845 544.40 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>39 340.96 €</b>

**Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).**

### **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Section de fonctionnement: le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 40 428.22 €. Après incorporation du résultat de 2019 le solde excédentaire est de 64 819.27 €.

Ce résultat provient essentiellement des recettes supplémentaires encaissées au titre de la tarification de l'assainissement auprès des usagers, de la prime d'épuration et de l'amortissement des subventions.

<b>Dépenses</b>	<b>141 155.70 €</b>
<b>Recettes (avec excédent reporté)</b>	<b>205 974.97 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>64 819.27 €</b>

Section d'investissement : le résultat est déficitaire à hauteur de 71 369.39 €. Au regard du résultat de 2019 incorporé au budget soit un excédent de 332 205.92 € le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 260 836.53 €. Ce résultat permettra de financer les travaux de réduction des eaux claires parasites permanentes. A noter que la commune est toujours dans l'attente de la subvention de l'Agence de l'Eau.

<b>Dépenses</b>	<b>142 863.39 €</b>
<b>Recettes (avec excédent reporté)</b>	<b>403 699.92 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>260 836.53 €</b>

**Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).**

### **BUDGET CAISSE DES ECOLES**

Section de fonctionnement : le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 2 567.98 €. Après incorporation du résultat de 2019, soit 1 192.87 € le solde excédentaire est de 3 760.85 €

<b>Dépenses</b>	<b>6 069.15 €</b>
<b>Recettes (avec excédent reporté)</b>	<b>9 830.00 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>3 760.85 €</b>

**Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).**

### **BUDGET ACTIONS JEUNESSE**

Section de fonctionnement : le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 43 142.03 €. Après incorporation du résultat de 2019 le solde est excédentaire de 107 793.32 €.

En raison de la crise sanitaire les activités ont été limitées ce qui explique la baisse des charges générales. De plus l'arrêt de la mise à disposition de deux agents par l'intercommunalité explique la diminution des dépenses de personnel.

Les recettes de fonctionnement concernent principalement le financement de la communauté de communes (fixé dans le cadre de la convention de transfert de la compétence enfance-jeunesse), la participation de la Caisse d'Allocations Familiales et une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 4 000 €.

<b>Dépenses</b>	<b>188 273.27 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>296 066.59 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>107 793.32 €</b>

Section d'investissement : le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 27 013.35 € qui sera couvert par l'excédent de fonctionnement. Il faut préciser que la subvention allouée par la Caisse d'Allocations Familiales pour l'acquisition du minibus sera versée en 2021.

<b>Dépenses</b>	<b>31 017.60 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>4 004.25 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>27 013.35 €</b>

**Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote).**

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020**

Les comptes administratifs des différents budgets approuvés précédemment sont en adéquation avec les comptes de gestion de la trésorerie (règle obligatoire de comptabilité)

**Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité des membres présents.**

### **AFFECTATION DES RESULTATS DES EXERCICES COMPTABLES 2020**

Madame le Maire rappelle que dans le calcul des résultats il faut ajouter aux soldes d'exécution les restes à réaliser (dépenses engagées, non mandatées et recettes notifiées). Le conseil doit délibérer sur l'affectation des résultats de chaque budget.

#### **BUDGET - COMMUNE**

- Résultat fonctionnement 902 346.55 €
- Résultat investissement - 39 340.96 €
- Solde des restes à réaliser + 767 570 €

Aucun besoin de financement

#### **Affectation des résultats au budget :**

- Report en investissement dépenses - 39 340.96 €
- Report en fonctionnement recettes + 902 346.55 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

#### **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

- Résultat fonctionnement + 64 819.27 €
- Résultat investissement + 260 836.53 €
- Solde des restes à réaliser + 55 810.00 €

Aucun besoin de financement

#### **Affectation des résultats au budget :**

- Report en investissement recettes + 260 836.53 €
- Report en fonctionnement recettes + 64 819.27 €

Accord à l'unanimité des membres présents

#### **BUDGET CAISSE DES ECOLES**

Report en fonctionnement recettes + 3 760.85 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

## BUDGET ACTIONS JEUNESSE

- Résultat fonctionnement + 107 793.32 €
- Résultat investissement - 27 013.35 €

### Affectation des résultats au budget :

- Report en investissement dépenses - 27 013.35 €
- Couverture besoin financement au 1068 (investissement recettes) +27 013.35 €
- Report en fonctionnement recettes + 107 793.32 € - 27 013.35 € = + 80 779.97€

Accord à l'unanimité des membres présents

## ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le conseil municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, ceci en attendant le vote du budget 2021.

Crédits ouverts au BP 2020 : 1 804 993.93 € - Quart des crédits ouverts : 480 606.48 €

Madame le Maire propose d'engager les dépenses suivantes :

### Opération aire de stationnement

Frais notariés d'un montant de 1 273.98 €

Travaux pour un montant de 44 967.07 €

### Vente du terrain appartenant aux conjoints soulier sur les Eygaux

Acquisition + frais pour un montant de 526.75 €

### Opération aménagement quartier du Parc

Désamiantage : montant de 29 259.89 €

Travaux de démolition : 53 400 €

Ces crédits engagés par anticipation sont inscrits au budget lors de son adoption.

Accord à l'unanimité des membres présents.

## REHABILITATION DU TERRAIN DE TENNIS

### DEMANDE DE SUBVENTION

Brice EVRARD chargé du dossier fait part aux conseillers du devis des travaux correspondant à une reconstruction complète du court de tennis prenant en compte les normes dictées par la Fédération Française de Tennis. Montant prévisionnel des travaux : 67 255.80 € HT. Il propose également d'englober dans la demande de subvention la fourniture et la pose d'un éclairage LED sur clôture, devis initial d'un montant de 22 500 €. Il s'avère qu'entre temps il a eu connaissance, auprès d'autres clubs de tennis, de devis dont le montant est moins élevé. Il va contacter d'autres entreprises.

Le coût prévisionnel des travaux s'élèverait à 89 755.80 € HT

Madame le maire propose de demander une subvention à la Région et au Département.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- Région 30 % : 26 926.74 €
- Conseil Départemental 30 % : 26 926.74 €
- Agence nationale du Sport-Etat 20 % : 17 956.16 €
- Autofinancement 20 % : 17 956.16 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

## **PERSONNEL**

### **DETERMINATION DES RATIOS « PROMOS/PROMOUVABLES » DANS LE CADRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 5 OCTOBRE 2007 ET SAISINE DU COMITE TECHNIQUE**

Le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à l'avancement de grade est déterminé par l'application d'un taux de promotion. Les cadres d'emplois des rédacteurs territoriaux et des adjoints d'animation territoriaux n'ont pas été renseignés dans la délibération prise en 2007. (Absence de ces cadres d'emplois à l'époque).

Le projet de délibération doit être envoyé au Comité Technique pour avis. Ensuite le conseil délibèrera. Accord à l'unanimité des membres présents.

### **CONTRAT DE PRESTATION DE PREVENTION ET DE MAINTENANCE D'UN SYSTEME 'ASSAINISSEMENT ET DE DEPOLLUTION DES EFFLUENTS**

SAVEA est une marque de service de la société SYNTEA dédié au contrôle, à la prévention, à la maintenance et de manière plus générale à l'exploitation de stations d'épurations :

- Visites de maintenance préventive
- Visites de contrôle
- Visites d'intervention curatives pouvant se substituer aux visites de contrôle
- Rapport d'intervention
- Assistance téléphonique illimitée pour l'aide à l'exploitation et le diagnostic des pannes à distance
- Le pilotage par téléphone de l'exploitant pour résoudre le problème en cas de défaut.

Montant de la redevance 2 325.83 € HT soit 2 791.00 €TTC.

Accord des conseillers pour la signature de ce contrat.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **DEMANDE DE MONSIEUR ET MADAME KUPECKY Michel**

Ils souhaitent acquérir une partie de la voirie communale permettant l'accès à d'autres parcelles.

Après examen et échanges les conseillers, à l'unanimité, ne répondent pas favorablement à leur demande.

### **DEMANDE DE MR ET MME CHARLETY Michel et Maryse**

Au nom de l'association des fils et filles de réfugiés espagnols ils souhaiteraient que soit posée une plaque commémorative au centre du Pont la Dame. Le centre n'étant pas la propriété de la commune les élus considèrent que l'installation d'une plaque semble difficile. Ils proposent afin de remémorer cette période d'histoire de la commune de demander à la compagnie de théâtre d'Aspremont de faire une représentation de la lecture musicale du roman de Vincent Borel « Antoine et Isabelle ».

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **ASA**

Une rencontre a eu lieu en mairie avec le Président et le vice-président de l'ASA. Assistaient à cette réunion Madame le Maire, Joris GIRARD et Pascal DEGASPERI. L'association rencontre des difficultés financières et il semble urgent de trouver une solution. Une réflexion associant la commune et les représentants de l'association est indispensable.

### **CANTINE**

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a eu connaissance que Madame Mouton souhaitait trouver un acquéreur de son bail commercial où elle prépare les repas de l'école. Elle propose de réfléchir dès à présent sur le lancement d'un appel d'offres pour trouver un autre prestataire pour la cantine.

**AMENAGEMENT QUARTIER DU PARC**

Distribution du tract d'informations sur les travaux d'aménagement du quartier du Parc.  
Ouverture des plis de l'appel d'offres le 22 mars et transmission au bureau d'études.  
Réunion de la CAO le 6 avril à 15 heures.

**ELIMINATION DES EAUX CLAIRES**

Réunion de la commission d'appel d'offres le 5 mars à 9 h 30 en mairie.

**ECOLE**

Le conseil d'école se tiendra le 15 mars à 17 heures en visioconférence.  
Travaux d'extension : une visite pour constater les malfaçons est prévue avec l'architecte et l'entreprise de maçonnerie.

**SNCF**

Une réunion est prévue le mercredi 3 mars pour aborder les travaux prévus sur la ligne Livron-Aspres.

**CONSEIL MUNICIPAL**

Prochaine date fixée au jeudi 25 mars à 18 heures à la Maison Pour Tous.

**OFFICE DU TOURISME**

Rencontre avec le nouveau Président des Sources du Buëch et la Directrice.

La séance est levée à 19 h 30.